



FICHE DE DONNEES SECURITE

Page **1/5**Edition révisée
n° 4

GRANULATS NATURELS

Date : Dec
2010

FILLER 0/100

Date : 24/08/2011

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT : FILLER 0/100

Utilisations recommandées : *Granulats pour bétons hydrauliques et mortiers*

FOURNISSEUR : **CARRIERE DE LA VALLEE HEUREUSE**
BP 3 – HYDREQUENT
62720 RINXENT
Tél : 03 21 99 53 99 Fax : 03 21 99 53 90

APPEL D'URGENCE : ORFILA (France) : (33) (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets néfastes sur la santé : Ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle permettant d'éviter l'inhalation de poussières.

Mode d'exposition dominant : Le principal risque pour la santé associé à l'utilisation de sables ou granulats naturels est l'inhalation de poussières pouvant provoquer une irritation des voies respiratoires.
L'inhalation de poussières respirables pendant une période prolongée peut être nuisible pour la santé. Lorsque cette poussière respirable contient de la silice cristalline libre en quantité élevée, il existe un risque de développer une silicose. Les principaux symptômes de cette maladie chronique sont des difficultés respiratoires et une toux.
Une exposition prolongée à des niveaux élevés de silice cristalline respirable peut également entraîner un risque accru de cancer du poumon.
Voir également le point 8.

Effets sur l'environnement : Pas de risque avéré.

Dangers physiques et chimiques : Néant

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature de la roche : Carbonate de Calcium naturel broyé

Principaux constituants: Granulat naturel.
Les granulats naturels sont élaborés à partir de roches massives ou alluvionnaires, d'origine naturelle. Ces produits résultent de combinaisons de divers minéraux.

Substance (noms scientifiques ou géologiques)	Symbole	N° CAS	N° EINECS
Silice amorphe	SiO ₂	-	-



FICHE DE DONNEES SECURITE

Page 2/5

Edition révisée
n° 4

GRANULATS NATURELS

Date : Dec
2010

Calcaire		1317-65-3	215-279-6
Carbonate de calcium, calcaire, calcite, marbre, craie	CaCO ₃	471-34-1	207-439-9
Carbonate mixte de calcium et magnésium, dolomite, dolomie, calcaire magnésien	CaCO ₃ .MgCO ₃	16389-88-1	240-440-2

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :	L'inhalation de poussière peut irriter les voies respiratoires Amener le sujet au grand air. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.
Contact avec la peau :	Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Contact avec les yeux :	Irritation mécanique due aux particules de produit, d'où larmolement et légère douleur temporaire. Laver à l'eau courante en maintenant les paupières écartées (15 minutes au moins). En cas d'irritation, consulter un médecin.
Ingestion :	Rincer la bouche à l'eau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité :	Le produit n'est pas inflammable.
Moyens d'extinction :	Tous les agents d'extinction sont utilisables en cas d'incendie survenant à proximité.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles :	Eviter le contact avec les yeux et l'inhalation des poussières Equipements de protection individuelle : - lunettes de protection - masque anti-poussières adapté
Précautions pour la protection de l'environnement :	Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Méthodes de nettoyage :	Ramasser mécaniquement le produit. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Précautions à prendre :	Eviter la formation ou la dispersion de poussières dans l'atmosphère. Eviter le contact avec les yeux et l'inhalation des poussières (voir point 8). Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Conseils d'utilisation :	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Méthodes de décontamination :	Laver les vêtements qui sont couverts de poussière avant de les réutiliser.



FICHE DE DONNEES SECURITE

Page **3/5**Edition révisée
n° 4

GRANULATS NATURELS

Date : Dec
2010

STOCKAGE

Mesures techniques : Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique : Assurer une bonne ventilation du poste de travail afin de réduire l'exposition aux poussières.

Rappel des limites d'exposition :

Pour toutes les poussières - Art. 4222-10 du Code du Travail Décret n° 2008-244 du 7 mars 2008 art V :	Valeurs limites d'exposition
Poussières totales inférieures à 0,1 mm	VME : 10 mg/ m ³
Poussières alvéolaires totales (inférieures à 5 microns)	VME : 5 mg/ m ³

Pour les poussières contenant de la silice cristalline – Décret 97-331 du 10 avril 1997- Art 4412-149 du Code du Travail :	Valeurs limites d'exposition
Poussières alvéolaires de quartz	VME : 0.1 mg/ m ³
Poussières alvéolaires de cristobalite	VME : 0.05 mg/ m ³
Poussières alvéolaires de tridymite	VME : 0.05 mg/ m ³

En présence d'un mélange de poussières alvéolaires silicogènes et non silicogènes, la formule d'additivité ci-après doit être respectée : $Cns / 5 + Cq / 0.1 + Cc / 0.05 + Ct / 0.05 < 1$, avec *Cns*, *Cq*, *Cc*, *Ct* représentant respectivement les concentrations en poussières non silicogènes, quartz, cristobalite et tridymite exprimées en mg/m³

Equipements de protection individuelle :

- Protection respiratoire : Masque anti-poussières adapté en fonction des conditions d'exposition.
- Protection des mains : Porter des gants s'il existe un risque d'abrasion.
- Protection des yeux : Si besoin, lunettes de sécurité à œillères. Le port de lentilles de contact est déconseillé.
- Protection de la peau et du corps : Sans objet

Mesures d'hygiène : Ne pas secouer les vêtements de travail.
Ne pas dépoussiérer à l'air comprimé.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Solide divisé.
Couleur : Blanc
Odeur : nulle
pH : neutreCaractéristiques d'inflammabilité :

- Point d'éclair : Non applicable (solide non inflammable)
- Température d'auto-inflammation : Non applicable

Pression de vapeur : Non applicable



FICHE DE DONNEES SECURITE

Page 4/5

Edition révisée
n° 4

GRANULATS NATURELS

Date : Dec
2010

Masse volumique apparente :

Masse volumique réelle :

$2,70 \pm 0,1 \text{ g/cm}^3$

Solubilité dans l'eau :

Calcaire : 14 à 16 mg/l – Dolomie : 28 à 120

mg/l

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

Calcaire : se décompose à 900 °C pour former de la chaux vive et du CO₂.

Dolomie : se décompose d'abord à 700 °C pour former de l'oxyde de magnésium et du CO₂, puis à 900 °C pour former de la chaux vive et du CO₂.

Réactions dangereuses :

Aucune dans des conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets locaux :

Les poussières peuvent provoquer une irritation des yeux par effet mécanique.

Les poussières peuvent être irritantes pour les voies respiratoires.

Un contact cutané prolongé ou répété avec les poussières minérales peut provoquer un dessèchement de la peau, susceptible d'entraîner une dermatose.

Sensibilisation :

Non sensibilisant.

Toxicité chronique/long-terme :

Une exposition prolongée aux poussières alvéolaires peut entraîner des atteintes pulmonaires telles que la bronchite chronique, la pneumoconiose, ou la silicose si les poussières contiennent de la silice cristalline libre.

Effets indésirables pour la santé :

L'état des personnes souffrant d'une atteinte pulmonaire peut être aggravé par une exposition prolongée à un environnement poussiéreux.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

BIODEGRADABILITE :

Non facilement biodégradable.

ECOTOXICITE :

Effets sur les organismes aquatiques : aucun

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

DECHETS DE PRODUIT :

Destruction/Élimination :

Peut être mis en centre de stockage de classe 3 (déchets inertes) conformément à l'arrêté du 15 mars 2006.

EMBALLAGES SOUILLES :

Destruction/Élimination :

Sans objet.

REMARQUE :

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Pas de réglementations spécifiques. Eviter les envois de poussière, par exemple à l'aide d'un bâchage. Voir aussi point 8.



FICHE DE DONNEES SECURITE

Page 5/5

Edition révisée
n° 4

GRANULATS NATURELS

Date : Dec
2010

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ETIQUETAGE CE :

- Symboles et indications de danger : Pas de symbole
- Phrases R : Pas de phrase R
- Phrases S : Pas de phrase S

AUTRES REGLEMENTATIONS :

Dispositions nationales - France : *Silice* : Tableau 25 des maladies professionnelles.

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.

16. AUTRES DONNEES

Informations complémentaires : *Dans le cas des produits CE indiquer les normes EN produits de l'étiquette CE et les articles correspondants de la norme XP P 18-545.*

Sources de données : INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) ;
Bureau Européen des substances Chimiques (ECB) ;
IUCLID (International Uniform Chemical Information Data Base) ;
CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) ;
HSDB (Hazardous Substances Data Bank) (National Library of Medicine).

Cette fiche de données santé et sécurité a été rédigée conformément à l'Article 31 et l'Annexe II du Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH) ainsi que leurs amendements. Toutes les informations et instructions fournies dans cette fiche de données sont établies sur la base de l'état des connaissances scientifiques et techniques à la date indiquée sur la présente fiche.

L'information de cette fiche de données est fiable dans la mesure où le produit est utilisé dans les conditions prescrites et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage et/ou dans la documentation technique. Tout autre usage du produit, y compris l'utilisation du produit en combinaison avec tout autre produit ou tout autre procédé, relève de la responsabilité de l'utilisateur ou des personnes recevant cette fiche de données sécurité, le cas échéant.

Il est de la responsabilité des personnes recevant cette fiche de données sécurité de s'assurer que l'information contenue est correctement lue et comprise par toutes les personnes qui sont amenées à utiliser, manipuler ce produit, à en disposer ou entrer en contact par tous moyens avec le produit. Si la personne recevant la présente fiche crée une formulation contenant le produit, il est de la responsabilité de la personne recevant la présente fiche d'assurer la transcription de toute information pertinente contenue dans la présente fiche de données sécurité dans leur propre fiche de données conformément au Règlement (CE) No 1907/2006.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Conformité : Cette fiche est conforme au Règlement Européen n° 1907/2006.
Elle est conforme à l'arrêté du 9/11/2004 (JO du 18/11/2004) fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité.

Fin du document